

LES AFFAIRES INDIENNES

COLOMBIE-BRITANNIQUE—LA DÉCISION D'UN TRIBUNAL TOUCHANT LES TERRES EN LOCATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question d'ordre intérieur au ministre de la Justice. Je l'ai déjà posée vendredi sans pouvoir obtenir de réponse. Permettez-moi de la répéter au cas où le ministre ne l'aurait pas lue. Elle avait trait à une décision prise par le juge Kirk Smith, d'une cour de comté de la Colombie-Britannique, et selon laquelle les terres des réserves indiennes cédées pour la location ne sont plus considérées comme faisant partie des réserves. Étant donné le dangereux précédent que crée cette décision, quelles mesures le gouvernement compte-t-il prendre pour faire face à cette situation, voire pour réserver la décision?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): J'examinerai ce jugement, monsieur l'Orateur. Avant de faire ici une déclaration définitive, je dois voir si l'on en appellera de ce jugement.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LA DIFFUSION DES DÉBATS OU DES DÉLIBÉRATIONS EN COMITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, j'aimerais soumettre une question soit au premier ministre, soit au secrétaire d'État. Pourrait-on, au cours de la présente session, encourager un comité de la Chambre, peut-être le comité de la procédure, à étudier la possibilité de téléviser, au moins en partie, les délibérations de la Chambre des communes ou de certains de ses comités?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je crois qu'on peut certainement accorder une attention à cette question et l'étudier, mais je ne crois pas me tromper en affirmant qu'elle relève surtout de votre autorité.

[Traduction]

LA POSTE

LES TARIFS POUR LES QUOTIDIENS ET LE COURRIER DE DEUXIÈME CLASSE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Postes. Voudrait-il nous dire s'il y aura un double tarif pour les quotidiens et

un tarif uniforme pour toutes les autres publications expédiées comme courrier de deuxième classe?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, cette question viendra sur le tapis tout à l'heure.

LA DÉFENSE NATIONALE

LA FERMETURE DE LA BASE DE ZWEIBRÜCKEN

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. A. MacLean (Malpègue): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Défense nationale. Le 4 octobre, je pense, le ministre a dit que le gouvernement avait remis à l'étude sa décision de fermer la base canadienne à Zweibrücken, en Allemagne. Nous dirait-il si cette étude est terminée et, si oui, quelle décision a été prise?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, j'aimerais vérifier ce que j'ai dit le 4 octobre. Je serais bien étonné si j'ai déclaré que nous avons remis cette question à l'étude, puisqu'elle fait partie d'une revue d'ensemble de la politique de la Défense nationale et des Affaires extérieures et qu'aucune décision n'a encore été prise. Comme aucune conclusion n'a été tirée de cette étude, donc notre attitude au sujet de Zweibrücken n'a donc pas changé.

L'OTAN—L'AUGMENTATION DU BUDGET MILITAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. A. MacLean (Malpègue): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question complémentaire. Je l'ai adressée vendredi au premier ministre. Peut-être le ministre de la Défense nationale pourrait-il y répondre ou la tenir pour préavis. Elle avait trait aux nouvelles selon lesquelles, d'ici cinq ans, le budget de l'OTAN serait accru. A-t-on présenté des instances au Canada pour qu'il augmente son budget relatif à l'OTAN au cours des années à venir, et qu'elle a été sa réponse?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je sais que des instances ont été présentées au Canada au sujet de nos engagements envers l'OTAN. Cela sous-entendrait naturellement un budget accru, mais notre étude n'est pas encore achevée. Donc, pour décider de l'attitude que le Canada peut éventuellement adopter, il faudra, je crois, attendre la réunion des pays de l'OTAN en novembre, où nous discuterons, avec les membres de l'Alliance, des problèmes généraux et où nous pourrons, je suppose, évaluer la situation.